

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
Téléph. : CENTRAL 60-63

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction

14, rue Drouot, Paris (9^e)

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

Frapper vite, fort... et d'accord

Voilà la situation avec les Bulgares

La voix du canon va se substituer aux paroles balbutiées d'un diplomate... le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle semble n'être composée que de jargons.

Les trois coups sont frappés avant que la Grèce ne soit en scène ? Peu importe. Son retard sera de courte durée.

Même en Grèce, même quand on est le beau-frère du Kaiser, même quand on remplace la finesse d'esprit par l'émotion du mulet, on ne gouverne pas contre une opinion qui est affirmée aussi fortement que l'opinion grecque.

La Grèce a raté son entrée. Ce n'est qu'un accident fâcheux. Rien de plus important, quand l'acteur entrera en scène, c'est qu'il enchaîne bien.

Mais la défaillance momentanée des Grecs rend précisément plus lourde la tâche des Alliés en Orient et, de toute évidence, les succès de nos armes dépendent strictement des sacrifices en hommes et en munitions qu'on s'imposera.

Sans diminuer l'importance de l'action sur le front occidental, on peut dire qu'il semble bien que c'est en Orient désormais que les événements décisifs se produiront.

C'est l'Orient, qu'on le veuille ou non, qui devient le centre stratégique comme le centre moral de la guerre.

Imaginez, au surplus, que si nous alions en Orient c'est pour y vaincre, et pour y vaincre rapidement.

Est-on sûr du côté des quatre grands gouvernements alliés d'avoir fait un effort proportionné aux nécessités ?

Nous avons dit hier : ce n'est pas 25.000 hommes qu'il nous faut à Salonique, ni 50.000, ni 100.000.

C'est quatre cent mille ! Je reviens — avec un certain nombre de confrères, d'ailleurs — sur cette affirmation. C'est un clou sur lequel on ne tapera jamais assez pour qu'il entre à temps dans la tête des gouvernements responsables.

Il faut au général en chef des armées d'Orient quatre cent mille hommes ! Nous ne pensons pas que les gouvernements intéressés attendront pour agir que l'opinion publique des pays alliés tout entière les leur réclame sur l'air des Lampons.

Miguel ALMEREYDA

P.-S. — Les tristes sires de l'Action française ne sont pas seulement des grégues, ce sont encore de sinistres idiots. Ces malheureux ignorent encore que le ministre de la Guerre est seul qualifié pour délivrer des sursis d'appel. Et ils accusent M. Malvy de n'avoir maintenu des sursis d'appel ! Apprenons à ces imbéciles, qu'exemple avant tout, maintenant depuis dans l'exécution par un conseil de révision, ma situation militaire est des plus régulières. Je souhaite que celle de M. Daudet et de ses proches le soit autant.

Mais puisque ces espèces s'intéressent si vivement à la situation militaire des gens, nous pourrions leur expliquer quelques explications sur la situation de quelques-uns de leurs satellites les plus fameux, — entre autres sur celle d'un certain président d'Action française d'une grande ville de Vaucluse, mobilisé, et qui, mettant à profit une permission, a passé la frontière... espagnole ?

M. A.

Les Opérations dans les Balkans En Grèce, la crise ministérielle est terminée

M. Zaimis chargé de former le nouveau cabinet

Athènes, 6 octobre. — M. Zaimis a accepté la mission de former le nouveau cabinet, dont feront partie MM. Theotokis, Ralys, Dragoumis et Gounaris, tous anciens membres du conseil.

La liste définitive des membres du nouveau gouvernement sera présentée au roi demain matin.

Les ministres prêteront serment aussitôt après.

M. Zaimis prendra personnellement le portefeuille des affaires étrangères.

UN CABINET D'ANCIENS PREMIERS MINISTRES
Athènes, 6 octobre. — Au cours de la conférence qu'il a eue ce matin avec les anciens premiers ministres, le roi leur a demandé leur concours.

Après avoir discuté les possibilités pouvant découler de la situation, les anciens présidents du Conseil ont décidé en principe la constitution d'un cabinet de coalition ne comprenant pas M. Venizelos et placé sous la présidence de M. Zaimis.

Il sera sans doute dans cette nouvelle entrevue que sera arrêtée la constitution du ministère.

des effectifs français ont lieu à quatre kilomètres de Salonique. Les détachements sont concentrés dans un camp installé sur les territoires qui ont été conquis sur la Serbie après le traité de 1913, pour établir ses entrapôts. Ils séjournent aussi peu que possible dans ce camp et sont immédiatement dirigés par grande vitesse sur Bucarest.

Les troupes anglaises ont commencé également à débarquer hier.

Les contingents français débarqués à Salonique, déclare le Daily Telegraph, sont tous composés de troupes blanches, sans éléments coloniaux.

En Bulgarie
La réponse officielle aux Alliés
ELLE CHERCHE A GAGNER DU TEMPS
Un télégramme « Havas » dont la transmission a été retardée, apporte le texte de la réponse diplomatique faite par la Bulgarie au mémorandum des puissances.

Voici les deux passages les plus significatifs de cette note qui équivaut à une fin de non-recevoir et qui a été comprise ainsi par les gouvernements alliés :

« Le gouvernement bulgare remettra aujourd'hui aux puissances alliées trois notes également non identiques, où il exposera ses raisons de la neutralité armée de la Bulgarie, tout en montrant les dangers qui peuvent surgir de ce nouvel encouragement donné aux Serbes. »

Rejetant catégoriquement l'accusation relative à une prétendue présence d'officiers allemands et autrichiens dans l'armée bulgare, il déclarera ne pouvoir chasser des officiers qui n'existent pas.

UN LIVRE VERT BULGARE
« Le gouvernement bulgare projette la publication d'un Livre vert, sur les conversations et négociations poursuivies avec les puissances de la Quadruple-Entente. »

Le débarquement continue

LES TROUPES ANGLAISES SONT ARRIVÉES
Athènes, 6 octobre. — Les débarquements

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

L'ennemi a violemment bombardé, au cours de la nuit, tout notre front au nord de la Scarpe. Il a tenté quatre contre-attaques successives contre les positions récemment conquises par nous dans les bois à l'ouest du chemin de Souchez à Angres. Il a été complètement repoussé.

Bombardement intense et réciproque au sud de la Somme dans les secteurs d'Andréchy, Dancourt, Comy-sur-Matz, ainsi qu'au nord de l'Asme, dans la région de Tracy-le-Val et du bois Saint-Mard.

En Champagne, les Allemands ont prononcé, en fin de journée, des retours offensifs opiniâtres, par lignes successives, contre les positions qu'ils venaient de perdre au nord de Tahure. Ils ont tout fait échouer, subissant de très lourdes pertes.

Aux Eparges, nous avons fait exploser deux mines qui ont sérieusement endommagé les ouvrages ennemis.

Canonade violente de part et d'autre entre Meuse et Moselle, au nord de Flérey.

En Lorraine, une forte reconnaissance ennemie a tenté d'aborder nos tranchées dans la région d'Athénouville ; elle a été arrêtée devant nos réseaux de fil de fer et repoussée par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie.

NOTRE OFFENSIVE

Nous remportons un très important succès en Champagne

Il n'est pas sans intérêt de trouver dans la presse ennemie la confirmation de symptômes favorables au développement de nos succès.

L'inquiétude que contient bien mal la plume du Major Morait, le plus sérieux des critiques militaires allemands, est, à cet égard, aussi significative que possible.

Entre autres choses particulièrement édifiantes, nous détachons, de ses commentaires de la situation sur le front occidental, l'entre-tiel suivant :

« La quantité énorme de munitions dont ils disposent et qu'augmentent ce qu'ils reçoivent de l'Amérique neutre, ainsi que l'artillerie qu'ils ont accumulée, conduira les Français, sans aucun doute, à une nouvelle action pour laquelle les plus grands préparatifs sont faits. »

Nos lecteurs retrouveront dans ce passage la confirmation de ce que nous ne cessons de répéter depuis la préparation de l'offensive du 25 septembre. Il apparaissait alors clairement que notre généralissime et ses actifs collaborateurs ne couraient pas les risques d'un succès partiel, mais que toutes dispositions utiles étaient prises pour mener la lutte jusqu'à décision complète.

L'ennemi sent très bien la fermeté de cette résolution et s'en inquiète très légitimement. Les faits viennent d'ailleurs justifier ses appréhensions. Nous apprenons aujourd'hui qu'un très important succès vient d'être réalisé sur notre front champenois. Et dans quelques jours nous aurons probablement de joyeuses nouvelles de l'Artois.

AU MONT-DE-PIÉTÉ

Nous avons protesté dans ce journal contre la monstrueuse prétention du Mont-de-Piété, de livrer aux enchères publiques les gages non renouvelés dans les délais prescrits.

Nous pouvons dire, avec quelque fierté, que c'est grâce à nos efforts, qu'il n'a pas été donné suite, pour l'instant du moins, à ce funeste projet.

Dans son numéro du 13 septembre dernier, le Bonnet Rouge a eu la généreuse inspiration d'adresser une lettre ouverte à Monsieur le Président du Conseil et à MM. les Ministres, pour leur demander de prendre une mesure officielle et définitive, pour que le moratorium dont bénéficiaient les emprunteurs au Mont-de-Piété ne soit pas rompu.

Dans la même lettre, le Bonnet Rouge appelait la bienveillante attention des Pouvoirs Publics pour que, en raison des circonstances tragiques que nous traversons, et surtout, en raison de la venue prochaine de l'hiver, les petits gages ; vêtements de corps, objets de literie, linge de corps et de ménage et tous objets périssables, soient rendus gratuitement aux emprunteurs.

Le Bonnet Rouge a la satisfaction de constater que son appel a été entendu, en ce qui concerne la délivrance gratuite des gages dits de « Misère ».

À la date du 20 septembre dernier, MM. les Conseillers Lemaire et Petitjean, notre collègue — et Petitjean, ont adressé au Conseil municipal une proposition dans ce sens. Nous sommes convaincus qu'elle sera adoptée plus tôt que nous ne le craignons. Mais il faut aller vite, l'hiver est proche.

MM. Lemaire et Petitjean, dans leur exposé des motifs ont fait observer :

« On ne peut prendre des mesures générales pour préserver les malheureux emprunteurs du Mont-de-Piété, ces spéculateurs sur la misère publique, le bénéfice de la présente mesure, les gages ne seront rendus aux intéressés que sur la présentation d'une pièce d'identité délivrée spécialement à cet effet, après enquête, par le maire ou le commissaire de police de la résidence. »

Nous sommes d'accord avec les auteurs de la proposition, pour que les plus minutieuses précautions soient prises par l'administration du Mont-de-Piété, afin d'éviter le retour des faits qui se sont produits, maintes fois, en pareille circonstance.

En effet, des individus sans vergogne, le plupart des trafiquants de reconnaissances du Mont-de-Piété, n'avaient pas hésité à se faire délivrer gratuitement, à eux directement, ou par des intermédiaires, des gages auxquels ils n'avaient aucun droit, commettant ainsi une véritable escroquerie.

Nous sommes d'accord également avec MM. Lemaire et Petitjean, lorsqu'ils disent qu'il conviendrait de prendre des mesures contre le trafic des ventes de reconnaissances avec facilité de rachat, qui, en somme, n'est qu'un moyen détourné pour frauder la loi qui interdit le prêt sur reconnaissances.

Mais où nous ne sommes plus d'accord avec les auteurs de la proposition, c'est sur les mesures qu'ils prétendent imposer aux emprunteurs pour obtenir la gratuité de leurs gages.

« Ils devront être munis, disent-ils, d'une pièce d'identité qui leur sera délivrée après enquête par le commissaire de police ou le maire de leur résidence. »

En quoi consistera cette enquête ? Sans aucun doute à justifier que le requérant est le propriétaire légitime du gage dont il sollicite la délivrance gratuite. Il lui faudra faire état de sa gêne et de ce fait précéder la mesure qui lui permettra de rentrer en possession d'objets dont, pourtant, il avait le plus pressant besoin.

Il nous semble qu'il y aurait d'autres moyens à employer qui offriraient autant de garantie au Mont-de-Piété, sinon davantage.

Ne pourrait-on, par exemple, inviter le public à inscrire au dos de la reconnaissance, leurs nom et adresse, puis quelques renseignements permettant d'établir qu'ils connaissent bien les objets qui doivent leur être remis ?

S'il s'agit de linge, par exemple, on devra indiquer s'il est chiné ou non, et s'il est, quel est le chiffre ; s'il s'agit d'un matelas, de quelle couleur est la toile, si elle est rayée ou non, et ainsi pour tous les objets, la moindre indication étant suffisante. C'est ainsi, du reste, qu'il est procédé, par la Préfecture de Police, pour la restitution des objets perdus.

« Au moment de la délivrance du gage, l'employé chargé de ce service n'aura qu'à vérifier si la désignation fournie est conforme et, dans le cas contraire, il en référerà à ses chefs. »

Il serait également nécessaire d'inviter le public à se munir de pièces établissant la domiciliation, telles que : cartes d'électeur, quittances de loyer, enveloppes de lettres, qui pourraient au besoin leur être demandées.

Quant aux mesures à prendre pour mettre fin au trafic usuraire des reconnaissances du Mont-de-Piété, nous ne pouvons que reprendre le projet qui a été précédemment des personnes compétentes en la matière, les commissaires-priseurs attachés à l'Administration du Mont-de-Piété, et qui est le suivant :

« Il suffirait par une loi d'interdire, sous quelque forme que ce soit, le prêt sur reconnaissances du Mont-de-Piété, en assimilant ce trafic à la tenue d'une maison de prêt sur gages ou nantissements qui est punie par l'article 411 du Code pénal. »

Nous savons qu'on pourra objecter que le législateur outrepasserait son droit, en interdisant à l'emprunteur de négocier son titre et de disposer de sa propriété.

Nous répondons qu'il faut souvent protéger le public contre son propre entraînement.

Telle la loi qui a supprimé l'absinthé. Nous espérons que le Conseil municipal, après étude de ce projet, voudra bien émettre un vœu en ce faveur.

Alphonse LEVY.

Pour sauver Etcheverry... La France doit respecter la parole de son Consul

UNE PROTESTATION DE SÉVERINE

Séverine, la noble et généreuse Séverine, qui fut toujours du côté des faibles et des opprimés ; Séverine dont la voix éloquentة s'est élevée chaque fois qu'une injustice a été commise ; Séverine se joint à nous pour réclamer la grâce du forçat patriote.

Voici sa belle protestation :

« Grâce pour Etcheverry !
Tors même de considérations sentimentales — si puissantes à l'égard de cet évadé se livrant, en toute confiance, à la patrie qu'il veut défendre ; faisant abdication de tout ce qu'il avait reconquis ; liberté, considération, aisance, bonheur — hors même ceci, un raison de traque actualisée s'impose. »

L'engagement d'un représentant de la France, d'un consul accrédité, fait dans un cas individuel, fait-ce vis-à-vis d'un forçat, ne saurait être, surtout présentement, traité par la France, elle-même, en « chiffon de papier ».

Grâce pour Etcheverry !
C'est un nom de toutes les femmes de France que Séverine a parlé.

LA PAROLE DU CONSUL
Il est un sentiment qui prime, chez nous, tous les autres :
Le respect de la parole donnée.

Aux yeux du monde civilisé, la France est, depuis plusieurs siècles, la nation de l'honneur et de la Justice.

Un fait récent a démontré que notre pays ne recule devant aucun sacrifice, si douloureux qu'il puisse être, pour observer ces nobles traditions.

Quand Gilbert, évadé de Suisse, revint à Paris, son arrivée fut accueillie avec enthousiasme.

Nous avions retrouvé, avec lui, un de nos pilotes les plus habiles et les plus précieux. La France n'a pas hésité un seul instant à renvoyer Gilbert en Suisse, préférant se priver de ses services plutôt que de laisser suspecte la bonne foi d'un de ses officiers.

armées, le représentant de la République a engagé l'honneur de notre nation.

Cette promesse — faite par un diplomate — était sacrée.

Elle ne peut pas être violée.

La parole du Consul de France n'a rien de commun avec la signature d'un Chancelier allemand !

Léo Poitès,
Notis publierons demain une nouvelle liste de signatures.

Le Travail Parlementaire

LA JOURNÉE DES POILUS
Sur la proposition de M. Ceccaldi, le groupe a décidé de proposer au Parlement la souscription de 200.000 francs à verser par les députés pour la journée des poilus.

LE GOUVERNEMENT DEVANT LES GROUPES
Répondant à la demande qui lui avait été faite, M. Viviani, président du Conseil, a consenti de venir lundi prochain devant les Commissions de l'armée, de la marine, des affaires extérieures, réunies pour entretenir leurs membres de la politique générale. Il sera accompagné de M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, et de MM. Millerand, ministre de la guerre, et Agagnou, ministre de la marine.

LES MARCHES DE BLE
La sous-commission chargée d'examiner les marchés de blé a entendu les intentions, ainsi que MM. David-Mennet, Lucien Baumann et Mellin.

M. Boré a été chargé de compléter son rapport.

LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES VA ELIRE SON PRÉSIDENT
La Commission des affaires extérieures élira cet après-midi un président en remplacement de M. Albert Rozet, décédé. Trois candidats briguent la succession : MM. Georges Leygues, Albert Grodet et Donyx Cochin. L'élection de M. Georges Leygues paraît assurée.

La Fête des Canons

Pour saluer l'aube de la Victoire

Pourquoi pas ? La manifestation en l'honneur de Rougès de Lisie fut une cérémonie grandiose... Ce jour-là, sous le soleil éclatant de juillet...

Un des étudiants répondit par ces paroles...

Le conseiller de Légation nous a dit que les étudiants bulgares qui partent pour leur pays...

Pour nos blessés africains

M. Thomson, ministre du Commerce et M. Jacques sous-secrétaire d'Etat étaient fait...

Atrocités allemandes

Le gouvernement vient de publier les rapports d'officiers et de soldats français, dépositions recueillies sous la foi du serment...

La Première Flambée

J'hésitais à allumer le feu de bois. Cette première flambée me semblait appeler l'histoire...

Nouvelles de la Journée

Le Major Morath est inquiet... Londres, 7 octobre. — On mande de Berlin...

Aux Etats-Unis

« SI VIS PACEM... » DIT M. WILSON... Washington, 6 octobre. — Le président Wilson...

La division préparatoire à l'Ecole coloniale

La Division préparatoire à l'Ecole Coloniale va ouvrir ses cours en vue du concours du mois de juillet 1916...

TOUS LES SPORTS

UN SPORT MANN ITALIEN MEURT AU CHAMP D'HONNEUR... Les hommes du turf se gouvernent très bien...

CHEZ NOS VOISINS

Les vrais républicains et démocrates suisses sont tout dévoués à la cause des Alliés... Sous le titre : Le Miracle suisse...

Appel des Israélites français aux Israélites neutres

On nous prie de publier l'appel suivant : Israélites, qui pendant des siècles avez été victimes de l'injustice...

LES DÉPARTS des Bulgares de Berlin

ILS PARTENT EN GUERRE CONTRE LEUR ENNEMI L'ANGLETERRE... Frontière suisse, 4 octobre. — Le Berliner Tagblatt...

GUSTAVE HERVE LA PATRIE EN DANGER

Recueil des articles de Gustave Herve parus dans La Guerre Sociale...

LES DÉPARTS des Bulgares de Berlin

ILS PARTENT EN GUERRE CONTRE LEUR ENNEMI L'ANGLETERRE... Frontière suisse, 4 octobre. — Le Berliner Tagblatt...

Du Tabac pour nos Soldats

DES REMERCIEMENTS DE LA TRANCHÉE... Nous recevons du commandant la brigade du Maroc...

Groupes et Syndicats

Syndicat des Instituteurs Libres. — Siège social, bureau 31 du 3e étage à la Bourse du Travail...

PETITES ANNONCES

LES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI sont insérées gratuitement et tous les jours.

LES PLANCHES

Le médecin-chef avait mis une voiture à sa disposition. Le chauffeur militaire vint le prendre...

LES PLANCHES

Le médecin-chef avait mis une voiture à sa disposition. Le chauffeur militaire vint le prendre...

LES PLANCHES

Le médecin-chef avait mis une voiture à sa disposition. Le chauffeur militaire vint le prendre...

LES PLANCHES

Le médecin-chef avait mis une voiture à sa disposition. Le chauffeur militaire vint le prendre...

LES PLANCHES

Le médecin-chef avait mis une voiture à sa disposition. Le chauffeur militaire vint le prendre...

LES PLANCHES

Le médecin-chef avait mis une voiture à sa disposition. Le chauffeur militaire vint le prendre...

LES PLANCHES

Le médecin-chef avait mis une voiture à sa disposition. Le chauffeur militaire vint le prendre...

LES PLANCHES

Le médecin-chef avait mis une voiture à sa disposition. Le chauffeur militaire vint le prendre...